

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Date d'affichage : 21/03/2017	Délibération n°2438/2017 Objet : Dotation d'Action Parlementaire – DAP – Christian Cambon 2017

Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Pouvoirs : 4
Absents : 0 Votants : 27

L'an deux mil dix-sept, le 7 mars à 20 h 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 février 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire. Jean Michel CARIGI, Marie Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Adjointes au Maire. Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude Olivier BONNEFOY, Marie France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Hakima OULD SLIMANE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUR, Valérie PREVOTAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Bernard KAMMERER donne pouvoir à Danielle METRAL.

Alphonse BOYE donne pouvoir à Alain BOUKRIS.

Stanislas GAUDON donne pouvoir à Jean Michel CARIGI.

Alexandre RICHE donne pouvoir à Nathalie BOIXIERE.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2433/2017 du conseil municipal du 7 mars 2017 relative au budget de la commune pour l'année 2017 ;

Considérant la commission finances du 3 mars 2017 ;

Considérant que l'affectation de la ligne budgétaire relative à la Dotation d'Action Parlementaire mise à la disposition de chaque sénateur doit être étudiée rapidement ;

Considérant que le Budget Primitif a prévu le remplacement des menuiseries de la salle des fêtes et l'installation d'alarme « anti-intrusion » ;

Considérant que les aides accordées aux collectivités au titre de la DAP sont limitées à 50 % du montant total des travaux hors taxes ;

Considérant qu'elles ne peuvent pas être supérieures à ce pourcentage, mais qu'elles peuvent lui être inférieures ;

Madame le Maire propose une affectation sur le programme sur l'opération « Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes » pour un montant prévisionnel total de 21 400 € HT (25 680 € TTC) et sur l'opération « Alarme anti-intrusion » pour un montant prévisionnel total de 6 666,66 € HT (8 000 € TTC).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité : 23 voix pour et 4 abstentions (Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB et Valérie PREVOTAT) :

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande de subvention pour le programme « Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes » au titre de la DAP, dont la dépense est estimée à 21 400 € HT (25 680 € TTC) et pour le programme « Alarme anti-intrusion » au titre de la DAP, dont la dépense est estimée à 6 666,66 € HT (8 000 € TTC).
- **ARTICLE 2 : DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 17 mars 2017

Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie



Acte à classer**2438-2017****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-03-21T15-56-10.00 (MI205171612)**Identifiant unique de l'acte :**094-219400488-20170317-2438-2017-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** DOTATION D'ACTION PARLEMENTAIRE - DAP
2017.**Date de décision :** 17/03/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers**Acte :** 2438-2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/03/17 à 15:56

Par MARQUES Christine**Transmis**

Date 21/03/17 à 15:56

Par MARQUES Christine**Accusé de réception**

Date 21/03/17 à 16:00